



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-131694>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-131694**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24830054300217

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Identifiant interne de la consultation : 25MAP15

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la Commande Publique

Adresse mail du contact : marchespublics@metropoletpm.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 494938300

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner -Une lettre de candidature (ou DC1) précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat -En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de

L'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n° 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année -Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 22/01/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique : 40 Points Prix des travaux : 40 Points Performances en matière de protection de l'environnement : 20 Points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 25MAP15 - TRAVAUX PORTUAIRES LIES AU PROJET MEUST/INSTALLATIONS CNRS INSU PORT DE TOULON LA SEYNE BREGAILLON

Code CPV principal - Descripteur principal : 45244000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La Métropole doit réaliser des travaux liés à l'installation du CNRS à Brégaillon. Le présent marché a pour objet la réhabilitation des aménagements liés au projet MEUST, à savoir le prolongement du quai existant sur 30 mètres de long, la réalisation d'une surface de roulement en enrobés pour la circulation des poids lourds en bord à quai et la mise en place d'une borne eau/électrique avec réseaux nécessaires. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 mois dont 2 mois de préparation.

Lieu principal d'exécution du marché : Port de Toulon La Seyne Brégaillon

Durée du marché (en mois) : 6

Valeur estimée (H.T.) : 845608 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire au vu des contraintes de sites importantes. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont indiquées à l'article 6.2 du RC.

Autres informations complémentaires : Une clause de réexamens est définie à l'article 1.8 du RC et 3 du CCAP. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental définie à l'article 2.4 du RC et 14 du CCAP. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Une retenue de garantie de 5 % du montant initial du marché

(augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée voir les conditions à l'article 10 du CCAP. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 11.1 du CCAP. Les conditions d'exécution sont définies à l'article 13 du CCAP. Les prestations feront l'objet d'une garantie de 1 an dont le point de départ est la date de notification de la décision d'admission. Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces définies à l'article 6.1 du RC. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché comme défini à l'article 1.7 du RC et 1.3 du CCAP. L'entreprise retenue s'engage à mettre en oeuvre une action d'insertion de 170 Heures minimum comme défini à l'article 2.4 du RC et 14 du CCAP. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/11/2025